

# COMPTE RENDU DE LA REUNION

## DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2016

Tous les membres présents, excepté : Philippe CATTET

Absents : Excusés :  
Non excusé : Philippe CATTET

Secrétaire de réunion : Aurore SCHMITT

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20 heures 30

Mme Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leur accord pour ajouter 1 point à l'ordre du jour : demande acceptée

### **Délibération sur les indemnités de fonctions des maires**

En application de l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique aux taux plafond, soit 17% de l'indice 1015 : 17 % de 3801.47 € = 646.25 € brut par mois. Les indemnités actuelles étant inférieures au taux plafond (- 4%, soit 620.40 € brut par mois) une délibération qui prévoit le taux plafond des indemnités aux élus en vertu du respect de la loi pré-citée, est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Maire et le Conseil Municipal, par l'ensemble des voix représentées, s'abstiennent.

Le mail ci-dessous du 1/2/2016 à 17h56 nous informe qu'une délibération n'est pas nécessaire :

*"Bonjour*

*En fait après contact avec la préfecture, il s'avère que pour le Maire il n'est pas utile de prendre une délibération, le barème prévu à l'article L2123-23 du CGCT s'applique d'office. Bonne soirée"*

*Patricia LOMBARDOT  
Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques  
Trésorerie d'ORNANS  
7, rue Edouard Bastide 25290 ORNANS  
Ornans : 03.81.62.03.78  
Amancey : 03.81.86.60.17*

\*\*\*\*\*

### **Points à l'ordre du jour**

#### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2015**

Approbation par l'ensemble des voix représentées.

#### **2. Délibération pour Ouverture de crédit d'investissement 2016 avant le vote du budget 2016**

##### **Délibération N° 2016-001**

Conformément à l'article 1612-1 du CGCT le Maire demande au Conseil Municipal une autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement au début de l'exercice 2016 avant le vote du budget primitif 2016 dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice 2015. Les sommes réglées seront inscrites au budget 2016.

#### **3. Délibération pour la vente de bois (coupe 23) – Délibérations N° 2016-002 et N° 2016-003**

Commercialisation de la coupe 23 en contrat d'approvisionnement.

Le bois dans la coupe 23 a été façonné par M ULAS Thierry et vendu en contrat hêtre à la SCIERIE DU GROS CHENE : 118,92 m<sup>3</sup> de bille à 82,4 € le m<sup>3</sup>

L'ONF a la charge de vendre les 80 m<sup>3</sup> de sur bille restant

L'affouage a été partagé : 18 affouagistes

Voir délibérations ci-jointes approuvées par l'ensemble des voix représentées.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2016

#### 4. Délibération pour travaux accessibilité

Plusieurs entreprises ont été sollicitées, le choix se porte pour l'instant sur l'entreprise SIMON

Agencement à ETALANS

Un nouveau rendez-vous est nécessaire afin d'affiner le projet

Aucune délibération n'a été prise pour l'instant

#### 5. Indemnités Agent recenseur

Suite au désistement de Mme Catherine LAMBOLEY, nous avons recherché à nouveau par voie d'affichage un agent recenseur : une personne s'est portée candidate, M Bernard COLIN

L'agent recenseur percevra une rémunération égale à la dotation forfaitaire perçue par l'INSEE, soit la somme de 342 € brut (charges à déduire)

Un arrêté a été pris par le Maire le 19 décembre 2015

#### 6. Révision liste électorale (Inscriptions et radiations avant le 31/12/2014)

Selon l'article L.17 du code électoral, les opérations de révision des listes électorales doivent être conduites par une commission administrative, constituée pour chaque bureau de vote de 3 membres :

- Le maire ou son représentant
- Mme GUILLAME Jeanne-Antide : déléguée de l'administration
- Mr FROIDEVAUX Henri : délégué tribunal de grande instance

Cette commission s'est réunie le 7 janvier 2016 : 133 inscrits, pas de radiation, pas d'inscription

#### 7. Informations diverses

##### Terrains communaux

Après la résiliation de la convention de mise à disposition signée en 2015 entre la commune, la SAFER et M Jean-Marie HUGUENOTTE pour 12ha 57a 84ca (correspondant à une partie des terrains communaux cédés en 2015 par M Bernard GIRARD), une nouvelle convention est prévue entre la commune, la SAFER et M Florian HUGUENOTTE, exploitant agricole au 1<sup>er</sup> février 2016.

Convention prévue pour une superficie de 21ha 66a 91ca (correspondant à la totalité des terrains communaux cédés par M Bernard GIRARD au 31/12/2015)

##### Projet de déserte forestière

La commune de Durnes rencontre beaucoup de difficultés pour l'exploitation de sa forêt : d'importantes contraintes topographiques, avec un relief très marqué.

Une partie de la forêt communale ainsi que certaines parcelles privées sont peu ou pas desservies. Ce qui contraint à une gestion forestière très difficile ou inexistante dans certains endroits.

Afin de valoriser et d'exploiter ces parcelles, la commune est en réflexion sur un projet éventuel de déserte forestière.

Cette démarche est programmée en amont du renouvellement du plan de gestion de la forêt communale avec l'ONF qui arrive à échéance en 2017

Une réunion a eu lieu lundi 25 janvier avec le CRPF (Centre Régional des Propriétaires Forestiers, l'ONF et la commune de Montgesoye :

Dossier en réflexion sur l'année 2016 :

- Recenser les Biens vacants et Sans Maîtres
- définir un périmètre
- Projet porté par la commune ou création d'une association regroupant des propriétaires fonciers

# COMPTE RENDU DE LA REUNION

## DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2016

### Amélioration des performances énergétiques

Nous avons signé une convention avec le SYDED (syndicat mixte d'énergies du Doubs) pour un Conseil en énergie partagé (étude gratuite par le SYDED)

L'objectif est d'aider la commune à définir une stratégie de maîtrise de ses consommations

Le rapport de cette étude nous a été présenté vendredi 29/1/2016. Il va nous permettre d'identifier des actions à engager, des recommandations pour des économies énergétiques et/ou financières, avec ou sans investissement.

Dans un premier temps, le SYDED indique qu'il serait pertinent de réaliser un diagnostic énergétique à la mairie + salle des fêtes. Prestation à confier à un bureau d'étude et subventionnée à 70% par l'Ademe et la Région, afin de disposer d'une approche globale (isolation, chauffage, ventilation, éclairage etc....) et de connaître les actions à engager dans le cadre d'une éventuelle rénovation du bâtiment

Les membres présents du Conseil municipal valident cette proposition

#### D'autres actions sont proposées → à étudier

- regroupement des compteurs "EDF" et mise en place de sous-compteurs
- Pose d'un programmateur et d'un thermostat programmable
- Rénovation de luminaires d'éclairage public
- Mise en conformité des armoires
- Installation d'horloges astronomiques

### Urbanisme

#### Déclarations de travaux :

- BIAMBA Joan : extension terrasse → acceptée
- MILAZZO Christophe : pose de 2 fenêtres sur le toit dans pièce existante → acceptée
- VANOTTI SANDY : rajout d'une fenêtre sur façade (pièce existante) → acceptée
- HENON Nicolas : installation de panneaux aérovoltaiques → acceptée

#### Certificat d'urbanisme (CU)

M PEQUIGNOT : Parcelle ZC 75 – superficie 34 a 34 ca : CU demandé sur 12 a → en cours

#### • Travaux église : voir compte rendu Réunion de chantier affiché

Réunion du Syndicat prévue le 8 février pour travaux supplémentaires concernant :

- plafond sacristie
- les caveaux dont les accès sont dans l'entrée principale de l'église
- réhabilitation peintures anciennes et hydrogommage piliers et embrasures
- Un détecteur de fumée a été acheté pour le logement communal : Florian HUGUENOTTE se charge de l'installer
- un Collectif "accueil-migrants" Pays des Portes du Haut Doubs est en place : 3, Rue de l'Eglise-25800 VALDAHON
- La commune de DURNES est retenue pour recevoir le comice agricole en 2019

### Quelques dates à retenir :

- Une conférence sur Pergaud pendant la grande guerre aura lieu à DURNES le 11 mars 2016 à la salle des fêtes
- Journée villageoise : 7 mai 2016
- Nettoyage du village : 14 mai 2016

**PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 23 H 10**